



2000, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S9
Téléphone : (514) 596-5711
Télécopieur : (514) 596-7722

Le mercredi 12 octobre 2022
18 h

Conseil d'établissement

Présents :

Nom, prénom	
Bourgeois, Marielyne	Parent et Présidente
Thermidor, Éric	Directeur par intérim
Oglietti, Stephanie	Parent
Boutin, Joël	Parent
Lévesque, Denis	Parent et Vice-Président
Keloufi, Ghalia	Parent
Pearce, Reina	Personnel de soutien
Nahimana, Anicet	Enseignant
Simard-Leboeuf, Jérôme	Enseignant
Chan, Dana	Élève
David-Martin, Audrey	Élève

Absents :

Nom, prénom	
Deslauriers, Nadia	Parent
Caron, Anabelle	Parent substitut
Bellenger, Stéphanie	Parent substitut

Compte-rendu

1. Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h.

2. Prise des présences et vérification du quorum

Nous avons le double quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est adopté. Proposé par Mme Bourgeois. Appuyé par M. Lévesque.

4. Suivi et adoption du procès-verbal du procès-verbal de la séance du 8 juin 2022

Il est adopté.

5. Mandat du CÉ

Selon la loi, les membres du CÉ sont des représentants des parents, des représentants du personnel enseignant et non-enseignant, sans oublier les représentants des élèves. Lors de leurs rencontres, les membres du CÉ sont informés et/ou consultés sur différents sujets relatifs à la vie de l'école. Le projet éducatif, le budget, la question de locaux, le code de vie, la grille-matière.

6. Mandat et élection du président et du vice-président du CÉ

Le mandat du président du CÉ est de présider les réunions du CÉ. Il vérifie et s'assure du double quorum des membres présents avant de procéder à la prise de décisions importantes. En cas d'absence du président, il est remplacé par le vice-président.

Mme Marielyne Bourgeois a été élue par acclamation comme Présidente. Et M. Denis Lévesque a été élu comme son Vice-Président.

7. Modalités de fonctionnement

Le calendrier : 7 rencontres ont été prévues à l'agenda comme suit : le 12 octobre 2022, le 8 novembre 2022, le 13 décembre 2022, le 7 février 2023, le 4 avril 2023 et le 16 mai 2023. La date de la rencontre du mois de juin sera fixée ultérieurement.

Convocation : Elle se fait par courriel adressé aux membres du CÉ. Les membres du CÉ reçoivent en même temps l'ordre du jour et le compte-rendu de la rencontre précédente.

Confirmation de présence : les membres du CÉ confirment leur présence ou leur absence après avoir reçu la convocation.

Quorum : il faut qu'il y ait le double quorum, celui des parents et celui de tous les membres du CÉ, pour que les décisions importantes soient prises.

Secrétariat : Dorénavant, Jérôme Simard-Leboeuf sera notre secrétaire désigné. Les membres du CÉ détermineront le montant à lui accorder comme encouragement.

Approbation des sorties scolaires : Les membres du CÉ s'entendent sur le fait que s'il y a une sortie scolaire à approuver, que la Direction annonce la sortie par courriel. S'il n'y a pas d'objection après un certain temps, la Présidente du CÉ pourra l'approuver au nom de tous les membres.

Rencontres en virtuel Vs en présentiel : Le Directeur nous reviendra sur ce sujet, car le CSSDM n'est pas encore très n'a pas encore de ligne directrice.

8. Membre de la communauté

L'organisme TRIP a été reconduit comme membre de la communauté. Il a été voté à l'unanimité.

9. Mot de la direction (organisation de l'école, portes ouvertes)

Comme il est nouveau à Pierre-Dupuy, M. Thermidor a pris le temps de se présenter aux membres du CÉ. Avant d'accepter le poste de remplacement à notre école, il a été enseignant de Maths pendant 15 ans, il a été directeur adjoint à George-Vanier et à Lucien-Pagé. Il était jusqu'à très récemment directeur d'une école primaire. Le 19 août, il a reçu un appel l'invitant à venir relever un nouveau défi à notre école. Ce qu'il a accepté. Il est donc en poste jusqu'au retour de M. Charreyron.

Concernant l'organisation de l'école, cette année scolaire, il y a 322 élèves inscrits à Pierre-Dupuy. Ce petit nombre d'élèves nous permet d'assumer le suivi de tout le monde, surtout que nous disposons de beaucoup de ressources pour le soutien des élèves. En tout, l'école dispose de quatre éducateurs de plancher.

L'école Pierre-Dupuy est aussi un point de service pour les élèves TSA. Elle compte 3 classes FPT et 2 classes TSA plus jeunes. Sans oublier les classes SARA et T15. Au total, 99 élèves sont dans des classes spécialisées.

Quant à la covid-19, les mesures sanitaires sont tombées. Il y a des tests rapides à l'école, mais il n'y a personne pour les faire. Une personne qui pense avoir contracté le virus ou qui a des symptômes est priée de suivre le protocole d'isolement en vigueur.

Le projet éducatif de l'école est arrivé à échéance. Cet automne, on procédera à l'élaboration d'un nouveau projet pour les 3 prochaines années. L'évaluation de l'actuel projet éducatif sera faite et certains objectifs pourraient être reconduits. Il revient à l'équipe-école de fixer ses orientations, les parents seront invités à participer à l'élaboration du prochain projet éducatif.

Les portes ouvertes ont été un grand succès. Plus de 190 personnes se sont présentées. Du jamais vu à notre école.

10. Sorties scolaires

Trois sorties scolaires ont été approuvées.

11. Période réservée aux parents

Pas de questions.

12. Période réservée aux élèves

Les élèves avaient un message du technicien en loisirs relatif aux choix d'activités parascolaires. Le conseil d'élèves est en train d'organiser une activité pour l'Halloween.

13. Période réservée au personnel de l'école

Un membre du personnel est revenu sur les bureaux des éducateurs qui ont changé alors que dans le compte-rendu du 8 juin, la direction avait souligné que les éducateurs allaient garder leurs bureaux. Un autre membre du personnel a soulevé le problème de confidentialité, du fait que maintenant tous les TES de plancher sont dans le même local. Certains élèves n'arrivent pas à exprimer leurs émotions. La direction répond qu'il y a un nouveau bureau de disponible à partir de mercredi.

14. Varia

Les élèves ont fait savoir qu'ils n'ont pas été consultés à propos du local de Robotique au 5^{ème} étage qui est devenu une salle pour le cours de musique.

15. Levée de l'assemblée

La prochaine rencontre est fixée à mardi 8 novembre 2022, à partir de 18 heures.
La séance est levée à 19h47.

Compte-rendu rédigé par Anicet Nahimana.